

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 2 JUILLET 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_110 : PÉPINIÈRE ALBISIA - CONVENTION 2019 DE PARTENARIAT
ET FINANCEMENT

L'an deux mille dix neuf, le deux juillet

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 2 juillet 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Delphine DESHAIES-GALINIE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel MARTY, Jean-François ROCHEDREUX, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Messieurs Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Laurence PUJOL), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève PEREZ (pouvoir à Louis BARRET), Patrick BETEILLE (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Enrico SPATARO (pouvoir à Steve JACKSON), Jacques ROYER (pouvoir à Jean-François ROCHEDREUX), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Blandine THUEL (pouvoir à Robert GAUTHIER), Bruno CRUSEL (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean ESQUERRE)

Votants : 42

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 2 JUILLET 2019

N° DEL2019_110 : PÉPINIÈRE ALBISIA - CONVENTION 2019 DE PARTENARIAT ET FINANCEMENT

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Jean-Michel BOUAT, rapporteur,

L'action de la pépinière d'entreprises Albisia, déclarée d'intérêt communautaire en novembre 2008, s'inscrit dans la démarche d'appui à la création d'entreprises, en lien direct avec la stratégie de développement économique de l'agglomération. Elle propose à la location des bureaux et des ateliers, des services bureautiques mais surtout, pour les plus jeunes entreprises de moins de 5 ans, un accompagnement au démarrage de l'activité.

Les actions mises en œuvre par la pépinière Albisia sont les suivantes :

- Gérer et promouvoir la pépinière d'entreprises
- Organiser des réunions à thèmes et des manifestations à destination des entreprises hébergées
- Organiser des actions d'animation en lien avec la technopole Albi-InnoProd
- Accompagner les diverses « jeunes pousses » hébergées dans leur développement via une offre immobilière et de services adaptée
- Mettre en relation les chefs d'entreprises avec le monde économique et local
- Effectuer des actions de formation à destination des entreprises en pépinière
- Mener des actions de prospection auprès des partenaires (IMT Albi, CCI, Initiative Tarn...) et lors de manifestations.

Dès 2014, l'agglomération a mis en place un système de subvention de l'association qui consiste à disposer d'une part fixe égale à environ 70 % du montant attribué au titre des années précédentes et d'une part variable d'environ 30 % sur objectifs fixés pour l'année.

En 2018, les objectifs fixés ont été partiellement atteints avec :

- l'organisation d'une manifestation technopolitaine sur le thème du management intergénérationnel (55 participants)
- un taux de pérennité à 5 ans des entreprises accompagnées de 67% pour un taux moyen national de survie INSEE de 65%
mais
- l'absence d'entrées d'entreprises à caractère innovant sous contrat pépinière pour un objectif de 2 fixés par convention.

Le montant versé au titre de la part variable 2018 a été de 15 240€ sur un total possible de 22 860€.

Par courrier en date du 6 mai 2019, la pépinière Albisia a renouvelé sa demande d'attribution d'une subvention de fonctionnement pour l'année en cours.

En 2019, l'objectif est de poursuivre le recentrage de la pépinière autour de sa vocation d'accompagnement des start-up albigeoises et de conforter le lien avec la stratégie d'innovation technopolitaine. Cette orientation est conforme aux attentes de la Région qui conditionne désormais son soutien financier aux pépinières à la réponse à un appel à projet entrepreneuriat 2019-2021 volet Innovation.

Dans ce contexte, il est proposé de conserver un plafond de subvention identique à celui retenu au titre des années 2018 et antérieures qui s'établissait à 76 200€. Il sera toutefois recherché plus activement un recentrage de la pépinière sur sa mission d'accueil d'entreprises innovantes.

Pour permettre ce recentrage sans obérer le fonctionnement d'Albisia, la subvention continuera à être allouée au travers d'une tranche ferme de 70%, soit 53 340 €, et d'une part variable, à hauteur maximum de 22 860 €. La part variable sera versée proportionnellement à l'atteinte d'objectifs quantifiés.

Afin d'afficher des objectifs cohérents et harmonisés avec la norme AFNOR et les financements régionaux, il est proposé de maintenir les indicateurs retenus en 2018 :

- indicateur de performance : nombre de nouveaux contrats pépinière portant sur des activités innovantes de services, ou de produits de base technologique, fixé à 2 sur l'année
- indicateur d'activité : coaching de porteurs de projets sur 2 jours (courant novembre 2019) dans le cadre du programme Trust&Go
- indicateur d'efficience : taux de pérennité à 5 ans des entreprises à partir de la date d'entrée en pépinière, à rapporter au taux moyen national de survie des entreprises accompagnées qui était de 65% en 2015 (source INSEE).

Ce nouvel indicateur évalue l'effet induit par l'accompagnement de la pépinière.

L'indicateur d'activité est toutefois réajusté dans son application pour 2019 : il est attendu de la pépinière Albisia une participation au programme de détection et de maturation de projets innovants Trust&Go portés par les technopoles d'Albi et Castres. Cette participation prendra la forme de temps consacré à l'accompagnement de porteurs de projets sur les 2 jours identifiés dans le programme en novembre 2019.

Il sera proposé à Albisia d'être également membre du jury du concours de clôture du programme.

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la déclaration d'intérêt communautaire pour la pépinière Albisia du 25 novembre 2008,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 18 juin 2019,

CONSIDÉRANT l'intérêt, pour le développement économique de la communauté

d'agglomération de l'Albigeois de disposer d'un outil efficace pour l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement de porteurs de projets,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE d'attribuer à la pépinière ALBISIA une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant maximal de 76 200€ (soixante seize mille deux cents euros) dont 53 340 € de part fixe et 22 860 € de part variable en fonction du niveau d'atteinte des objectifs définis.

APPROUVE la convention ci-annexée déterminant les conditions d'attribution de la subvention.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,
Fait le 2 juillet 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL